



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 12, numéro 8

18 septembre 2008

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
pour les exercices financiers 2008, 2009 et 2010
(2^e exercice financier)

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, conformément aux dispositions des articles 73 et 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1), que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly pour les exercices financiers 2008, 2009 et 2010 (2^e exercice financier), a été déposé au bureau de la directrice générale, le 11 septembre 2008.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h, sauf les jours fériés, à la Mairie, 3870, chemin de Tilly, Saint-Antoine-de-Tilly.

Comme il s'agit du deuxième exercice financier du rôle triennal, toute plainte concernant le rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée avant le 1^{er} mai 2009, en personne ou par courrier recommandé, aux endroits suivants :

Municipalité régionale de comté de Lotbinière
6375, rue Garneau
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

Pour être recevable, la demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement 78-1997 de la Municipalité régionale de comté de Lotbinière et applicable à l'unité d'évaluation visée par le demande.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly, le 15 septembre 2008.

Diane Laroche
Directrice générale

Prochaine assemblée
du conseil municipal
lundi 6 octobre

RAPPEL
Goûter – Échange sur la famille
centre communautaire
dimanche 26 octobre, de 10 h à 13 h

SOMMAIRE

<i>Avis public</i>	<i>page 1</i>
<i>Centre communautaire : programmation des activités de l'automne 2008</i>	<i>page 2</i>
<i>Collecte des déchets volumineux</i>	<i>page 3</i>
<i>Petits rappels</i>	<i>page 3</i>
<i>Recycler, ça coule de source</i>	<i>page 3</i>
<i>Récupération, ordures ménagères et résidus verts</i>	<i>page 4</i>
<i>Micro-crédit Lotbinière</i>	<i>page 4</i>
<i>Tel-Écoute du littoral</i>	<i>page 4</i>
<i>Bibliothèque la Corne de brume</i>	<i>page 5</i>
<i>Un cadeau de Laurencia</i>	<i>page 5</i>
<i>Amis du marais</i>	<i>page 6</i>
<i>Fabrique : souper-bénéfice</i>	<i>page 6</i>
<i>Société du patrimoine</i>	<i>page 6</i>
<i>Regroupement des jeunes de Lotbinière</i>	<i>page 6</i>
<i>Chauffage à l'huile</i>	<i>page 7</i>
<i>Message de l'équipe pastorale</i>	<i>page 7</i>
<i>Maison de la famille</i>	<i>page 8</i>

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Programmation des activités de l'automne 2008

Les activités débuteront dans la semaine du 8 septembre.

Aux parents, profitez de l'occasion pour me rapporter les équipements de soccer de votre enfant, je vous remettrai votre dépôt de 20 \$

Hockey cosum

Lundi : 19 h à 22 h
Jeudi : 19 h à 22 h (à confirmer)
Durée : 14 semaines
Coût : 300 \$/équipe

Badminton

Mardi : 19 h à 20 h 30
Durée : 14 semaines
Coût : 50 \$/personne

Volley-ball

Mercredi : 19 h à 22 h
Durée : 14 semaines
Coût : 50 \$/personne

Sports variés libres

Vendredi : 19 h 30 à 21 h 30
Durée : 14 semaines
Coût : 50 \$/personne

Stretching

Lundi : 17 h à 18 h 15
Durée : 10 semaines
Coût : 140 \$/personne
Condition : minimum 10 personnes
Formation donnée par Daniel Racine

Badminton libre

Mardi : 20 h 30 à 22 h
Jeudi : 19 h à 20 h 30 et
20 h 30 à 22 h
(à déterminer)
Durée : 14 semaines
Coût : 50 \$/personne
12 places disponibles par groupe



Teakwendo

Mardi : 18 h 45 à 20 h
Durée : 12 semaines
Coût : 65 \$/personne
Condition : minimum 10 personnes
La personne donnant ce cours est à déterminer

Mini soccer intérieur

Mercredi : Groupe 1 : 15 h 30 à 16 h 30
Jeudi : Groupe 2 : 15 h 30 à 16 h 30
Durée : 12 semaines
Coût : 5 \$/enfant
La personne animant l'activité est à déterminer. Si vous êtes intéressé, venez me rencontrer

Danse Funky/Hip-Hop

Mardi : 15 h 30 à 16 h 30
Durée : 10 semaines
Coût : 85 \$/personne
Âge : Groupe 1 : 6 à 9 ans
Groupe 2 : 10 à 12 ans
Début du cours : 2 octobre
Cours donné par Mme Nathalie Lemay, du studio de danse l'Hypnose

Cours de bricolage

Samedi : 10 h à 12 h
Durée : 8 semaines
Coût : 20 \$/personne
Âge : 4 à 12 ans
Condition : minimum 10 personnes
maximum 12 personnes
La personne donnant ce cours est à déterminer

Veillez noter que cette activité aura lieu s'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions au mini terrain de jeu



Magic

Vendredi : 18 h 30 à 22 h
Coût : Gratuit
Âge : Pour tous
Aucune personne ne donne ce cours
Libre à chacun de venir jouer au Magic

NOTEZ BIEN

Il se peut qu'il y ait des changements à l'horaire des activités. Surveillez votre courrier dans les semaines à venir.

Les sports libres s'adressent à tous et à toutes. Si vous n'êtes pas inscrits, un coût de 5 \$ sera chargé chaque fois que vous venez participer à une activité.

Les plages sportives annulées ne seront pas reprises.

Vous seriez intéressés à faire partie d'un groupe de conditionnement? Formez un groupe de 10 personnes et plus et joignez-moi. Je ferai mon possible pour trouver un professeur.

Vous avez un enfant d'âge préscolaire et vous aimeriez faire des activités nouvelles avec lui. Je vous donne la possibilité d'utiliser le gymnase gratuitement à raison d'une fois par semaine. Vous pouvez me joindre pour l'horaire, car il sera variable selon les cours d'éducation physique de l'école primaire.

Pour tout renseignement, joignez-moi au centre communautaire, au 418-886-2726.

Guy Gagnon
Coordonnateur des loisirs

SERVICES PUBLICS

COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

Le mardi 23 septembre 2008

Les déchets volumineux doivent être déposés au chemin la veille, séparément des autres déchets, le plus près possible de la rue ou de la route, disposés au sol et non dans une remorque. Conformément à la Loi de la qualité de l'environnement, ces objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquets pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

Déchets volumineux :



déchets occasionnels et encombrants provenant d'usages domestiques, tels que meubles, cuisinières, piscines hors terre, accessoires électriques ou à gaz.

Ne seront pas recueillis :

carcasses d'automobiles, matériaux de construction ou de rénovation (fenêtres avec ou sans cadrage, morceaux de bois), liquide (peinture, gaz et autres) et pneus. Les branches cassées ou taillées ne sont pas considérées comme des déchets solides volumineux.

Dorénavant, depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les halocarbures récemment adopté par le gouvernement du Québec, nous ne pouvons plus faire la collecte des appareils contenant des gaz de refroidissement, tels que réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs, thermopompes.

Vous pouvez joindre une compagnie de réfrigération certifiée pour enlever le gaz des appareils ci-dessus mentionnés. Lorsque ce sera fait, la compagnie apposera sur l'appareil une étiquette signée par le technicien et, à ce moment seulement, nous aurons la certitude que l'appareil peut être ramassé lors de la collecte des déchets volumineux.



Pour ce qui est des contenants de peinture, vous pouvez en disposer à la Quincaillerie Maurice Hamel et fils, de Sainte-Croix, ou à la Quincaillerie 2000, de Saint-Apollinaire.



Pour toute autre collecte de métal, vous pouvez joindre M. Carol Boucher, de Lotbinière, au 418-796-2715. Il ramasse les carcasses d'automobile, de tracteurs, etc.

PETITS RAPPELS

L'automne arrive à grands pas avec ses feuilles qui recouvriront votre terrain. Pensez à utiliser les conteneurs à résidus verts que nous avons mis à votre disposition sur le terrain de la réserve d'eau.



De plus, nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer des composteurs domestiques à la Mairie, au coût de 35 \$. Le compost que vous fabriquerez améliorera la santé de votre jardin et de votre pelouse. Le compostage domestique combiné à la récupération et au recyclage des résidus de jardin, peut réduire de 80 % vos matières résiduelles. Ça vaut le coût!

RECYCLER, ÇA COULE DE SOURCE!



Si vous êtes un accro de la bouteille d'eau, mais que votre conscience vous travaille quand vous pensez à tout le plastique nécessaire pour produire ces bouteilles, sachez que vous pouvez poser quelques gestes tout simples pour minimiser votre empreinte environnementale.

D'abord, ne jetez pas ces bouteilles : déposez-les plutôt dans un bac de recyclage. De plus, optez pour les bouteilles d'eau de la compagnie québécoise Naya, les premières au Canada à être composées de 25 % de plastique recyclé post-consommation, ce qui offre des débouchés aux usines de recyclage et limite la production de nouveau plastique à partir de pétrole. Naya s'engage également à verser 1 % de ses revenus à la protection de l'environnement, ce qui permettra de financer deux partenariats : l'un avec le consortium Écho-Logique et l'autre avec la Fondation de la faune du Québec.

(Source : revue *VIRAGE*, automne 2008)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Pour disposer des matériaux de construction, vous devez aller les porter directement au site d'enfouissement, situé au 1450, chemin Pointe du jour, Saint-Flavien.

AVANT DE VOUS Y RENDRE,
APPELEZ AU 418-728-5554

RÉCUPÉRATION, ORDURES MÉNAGÈRES ET RÉSIDUS VERTS

Toutes les matières déposées doivent l'être dans les bacs ou les conteneurs, selon le cas, et non jetées sur le sol.

Nous vous demandons de respecter la couleur des bacs

BAC GRIS : ordures ménagères
BACS VERTS : récupération

DANS MON BAC GRIS, je jette :

Tous les déchets solides, non récupérables et non dangereux.

Exemples : styromousse à emballage, ampoules, disques compacts, vaisselle cassée, jouets brisés, cartables, couches.



DANS MON BAC VERT, je récupère en vrac :

Papier et carton :



- ♦ tous les articles en papier et carton qui sont propres, incluant les contenants de lait, crème et jus ainsi que les contenants de type *Tétrapack*.

Plastiques :



- ♦ tous les sacs de plastique propres incluant les sacs de nettoyage à sec et la pellicule extensible (« Saran Wrap ») réunis dans un même sac noué;
- ♦ contenants et bouteilles de plastique propres portant le symbole;
- ♦ contenants alimentaires de styromousse non souillés, les couvercles et les bouchons de plastique;
- ♦ contenants d'huile à moteur, vides et égouttés **avec bouchon vissé**.

Métaux :

- ♦ boîtes de conserve, canettes, contenants métalliques, assiettes et papier d'aluminium;
- ♦ contenants de peinture vides, secs et propres.



Verre :

- ♦ bouteilles, pots et récipients en verre clair ou coloré, bien rincés.

Rincer les contenants et défaire les boîtes en carton. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes sur les pots en verre et les boîtes de conserve.



DANS LES CONTENEURS POUR RÉSIDUS VERTS, mis à la disposition des citoyennes et des citoyens, situés au 4115, route Marie-Victorin (réserve d'eau potable de la Municipalité), je dépose :

- ♦ feuilles mortes;
- ♦ gazon;
- ♦ petites branches (moins de ¼ pouce de diamètre);
- ♦ résidus de jardin;
- ♦ résidus de plate-bande.

Le tout déposé en VRAC et non dans des sacs de plastique, dans les bons conteneurs.

À noter que ce site existe pour vous accommoder. Ce n'est pas un dépotoir pour vos divers rebuts!

Tel-Écoute DU LITTORAL
Chaudière-Appalaches

Moments difficiles? En parler, ça fait du bien...

Tel-Écoute du Littoral est un service d'écoute téléphonique **anonyme et confidentiel** pour toute personne qui ressent le besoin de parler de son vécu, qui se sent seule, qui a des idées noires ou pour toute autre problème. Parce que vous êtes importants pour nous, appelez... on vous écoute. Nos bénévoles écoutants sont spécialement formés pour vous répondre.

LIGNE D'ÉCOUTE SANS FRAIS : 418-728-4445
Lundi au vendredi de 18 h à 4 h du matin
Samedi et dimanche de midi à 4 h du matin

BIBLIOTHÈQUE LA CORNE DE BRUME

Campagne d'inscription

Votre bibliothèque profite de la rentrée automnale pour vous inviter à rejoindre les rangs de ses abonnés. C'est gratuit! **Nous adressons une invitation particulière aux nouveaux résidents et résidentes de Saint-Antoine.** De plus, pendant cette campagne d'inscription qui s'échelonne du 1^{er} au 30 septembre, les nouveaux abonnés et les abonnés qui les incitent à s'inscrire courent la chance de gagner 330,30 \$ et une clé USB. Pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, des bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir, de remplir votre inscription et de vous remettre des coupons de participation au tirage. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site Internet du réseau Biblio : www.reseaubibliocnca.qc.ca.

Horaire

Veillez noter qu'en plus des heures d'ouverture habituelles, soit les dimanches de 10 h à midi, les mardis et mercredis de 19 h à 21 h, la bibliothèque vous ouvrira également ses portes les jeudis matin à compter du 18 septembre, de 9 h 30 à 10 h 30. Bienvenue à tous les petits et grands abonnés!

Club de lecture d'été

Cet été, les jeunes abonnés de la bibliothèque La Corne de brume ont eu l'occasion de participer à un club de lecture, ce que plusieurs ont fait avec enthousiasme! Pas moins de 22 jeunes, âgés de 2 à 11 ans, ont lu ou se sont fait lire des livres empruntés à la bibliothèque. Et les statistiques font mentir les rumeurs selon lesquelles les jeunes garçons liraient moins que les filles : le club était composé de 10 gars et de 12 filles! Ensemble, ils ont lu 165 bouquins! Le 8 septembre, les bénévoles de la bibliothèque ont fait tirer parmi ces enfants trois prix : des cartes-cadeaux de chez Renaud-Bray d'une valeur de 25 \$ chacune. Félicitations aux trois gagnantes : Flavie Trépanier, 4 ans, Jessica Aubin, 8 ans, et Alison Dusablon, 11 ans!

Heure du conte

Cet automne, l'heure du conte revient pour éveiller les jeunes au plaisir de la lecture! Toutes les deux semaines, à partir du 18 octobre, deux animateurs se relayeront pour animer une séance d'une heure au cours de laquelle ils raconteront une ou deux histoires, puis proposeront des activités autour du livre. Une nouveauté cet automne : un homme se joint à l'équipe d'animation!

Nous invitons les jeunes à venir nous rencontrer à 10 h, les samedis 18 octobre, 1^{er}, 15 et 29 novembre, 5 et 13 décembre!

Veillez noter que votre bibliothèque sera fermée le dimanche 12 octobre en raison du congé de l'Action de grâces.

*Isabelle Bouchard
Martine Viel*

UN CADEAU DE LAURENCIA

Laurencia Genest, résidente de Saint-Antoine-de-Tilly, est décédée durant l'été 2007. Par testament, elle a légué la somme de 14 835 \$ à la bibliothèque municipale pour l'achat de volumes. Selon ses vœux, « une dédicace sera inscrite dans chacun des volumes comme étant un don fait à la mémoire d'Adelbert Genest, de son épouse Alphéda Bélanger et de leur fille Laurencia Genest ». Ce legs est publicisé en accord avec son exécuteur testamentaire.

Ce don profitera à tout Saint-Antoine. Il permettra de rafraîchir la collection jeunesse et d'enrichir la collection locale de nombreux volumes pouvant satisfaire toute la population. À cet effet, une boîte sera installée à l'entrée de la bibliothèque où vous pourrez déposer vos suggestions par titre, par auteur ou par sujet. Le comité d'achat de livres en tiendra compte.

La Corne de brume est avant tout une bibliothèque dont la collection doit s'adresser au plus large public possible. Les volumes trop spécialisés ou qui s'adressent à un lectorat restreint peuvent toujours être obtenus par le système de demandes spéciales auprès du Réseau Biblio du Québec, dont Saint-Antoine-de-Tilly est membre.

Un petit rappel : l'abonnement à la bibliothèque municipale est gratuit, de même que le prêt de romans, documentaires, albums, bandes dessinées, revues et autres. Il est réservé aux résidents et résidentes de Saint-Antoine uniquement. Les heures d'ouverture sont le mardi et le mercredi de 19 h à 21 h, le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 et le dimanche de 10 h à midi. Venez profiter du magnifique cadeau que Laurencia Genest vous a fait.

*Hughes Lansac
Responsable de la bibliothèque*



FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCES

**La Mairie et les services municipaux
seront FERMÉS
le lundi 13 octobre**

AMIS DU MARAIS

Du nouveau pour les Amis du marais

Les Amis du marais sont heureux d'annoncer à leurs membres ainsi qu'aux citoyens de Saint-Antoine-de-Tilly, le lancement de leur site Web (www.amisdumarais.com).

C'est à Transat A.T. inc. que les Amis du marais doivent cette réalisation. En effet, par l'entremise de son programme de soutien aux collectivités, Transat appuie des projets de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel qui s'inscrivent dans une perspective de tourisme durable. C'est grâce aussi à cette subvention obtenue à l'automne 2007 que les Amis du marais font présentement la mise à jour de leur dépliant.

Transat A.T. inc. a toute notre reconnaissance.

Louise Bernier pour les Amis du marais
Septembre 2008



FABRIQUE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Souper-bénéfice

Le vendredi 7 novembre 2008, il y aura un souper-bénéfice organisé au profit de la Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly, au Manoir de Tilly.

La soirée débutera avec l'arrivée des invités et invitées vers 18 h. Par la suite, des interventions musicales interprétées par Mme Jocelyne Gagnon se feront entre les services. Également, au cours de la soirée, il y aura un tirage de prix de présence remis par les commanditaires.

Le souper comprendra quatre services avec choix de plats de résistance. Le coût est de 125 \$ par personne, taxes et service inclus.

Les billets sont disponibles auprès des marguilliers et au Manoir de Tilly. Des reçus à des fins d'impôt de 65 \$ par personne seront émis par la Fabrique.

Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly

M. Régis Lemay : 418-886-2880
M. Michel Lambert : 418-886-2671
M. Gilles Larouche : 418-886-1366
Mme Gertrude Houde : 418-886-2736
Manoir de Tilly : 418-886-2407

SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE

Lettre ouverte à la Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly

Saint-Antoine-de-Tilly, 18 juin 2008

Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly
Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0

Att : Monsieur Régis Lemay

Cher monsieur,

Considérant l'état des finances de nos organismes respectifs et l'apport considérable de la Fabrique lors de l'organisation du tricentenaire, nous sommes heureux de vous transmettre un chèque au montant de 3 000 \$ dont une partie représente, d'après nous, votre contribution à quelques activités de ces fêtes.

La Fabrique est le seul organisme qui n'a exigé aucun remboursement pour les frais occasionnés par l'exposition des objets liturgiques et l'organisation de trois messes spéciales demandées par la Corporation du tricentenaire. C'est pourquoi nous croyons juste et équitable qu'elle reçoive sa part des remboursements, comme nous l'avons fait pour tous les organismes qui ont collaboré à ce tricentenaire mémorable.

« Mieux vaut tard que jamais » dit le proverbe. Nous croyons que le temps est plus que propice à la reconnaissance du mérite qui vous revient.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Robert Linteau
Société du Patrimoine



En ce début année scolaire, la Maison des jeunes (MDJ) vous invite à venir la visiter et à lui faire part de vos idées d'activités et de projets. Pour ceux et celles qui souhaiteraient s'impliquer davantage à la MDJ, un comité exécutif sera formé sous peu. Ce comité a pour tâches d'aider à la planification et à l'organisation des activités qui auront lieu au cours de la prochaine année.

La MDJ est ouverte les mardis de 18 h 30 à 21 h 30 et les samedis de 19 h à 22 h.

Pour finir, si vous avez des questions ou des suggestions à nous faire part, il est possible de nous joindre par Internet, au mdjlotbiniere@hotmail.com, ou au bureau au 418-728-4665 (jour).

L'équipe d'animation

CHAUFFAGE À L'HUILE

Vous chauffez à l'huile? Et vous voulez payer le moins cher possible?

Oui, c'est encore possible en 2008-2009. Comment? En devenant membre du GROUPE D'ACHAT DE MAZOUT LÉGER.

Pourquoi? Parce que le Groupe, qui réunit des personnes qui chauffent leur domicile ou leur commerce à l'huile (mazout léger), a pour objectif premier de PAYER LE LITRE DE MAZOUT AU MEILLEUR PRIX POSSIBLE. Et ce, en tout temps, grâce au pouvoir d'achat des membres ainsi regroupés. Bref, le principe est simple : ENSEMBLE, nous sommes plus forts que tout seul... face aux fournisseurs! **ENSEMBLE, et seulement ensemble, nous pouvons bénéficier des meilleurs prix!**

Géré par deux responsables depuis l'automne 1995, le Groupe né à Saint-Antoine n'est pas une compagnie. Il n'est donc pas là pour faire de l'argent. Au contraire, il a été créé uniquement pour FAIRE SAUVER DE L'ARGENT au plus grand nombre possible de consommateurs d'huile à chauffage de la région. Le Groupe vient ainsi contrebalancer un peu les hausses et les fluctuations importantes des prix du mazout auxquelles les consommateurs font continuellement face.

En 2008-2009, le Groupe en est déjà à sa 14^e année d'activité. Il a donc fait ses preuves. Comment? Tout simplement en maintenant toujours des prix imbattables : **jusqu'à 5 ¢ à 6 ¢ de moins le litre!** Et en faisant **économiser des MILLIERS de \$\$\$\$ par année** aux gens de chez nous! Chez nous puisque le Groupe compte des membres seulement dans des localités de la région : Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Sainte-Croix (y compris Issoudun et Saint-Édouard), Laurier-Station et dans le vieux Saint-Nicolas.

Avec le Groupe : plus besoin de négocier avec des fournisseurs; plus besoin de vous tracasser avec les prix, même en janvier-février; plus de soucis à vous faire. Les responsables s'occupent de tout ou presque : prix du mazout et suivi hebdomadaire, information et aide aux membres, relations entre les membres et le fournisseur. Tout cela moyennant une contribution minimale de 10 \$ par année.

*Le Groupe d'achat de mazout léger...
vraiment le seul moyen de s'assurer de toujours payer
moins cher son huile à chauffage!!!*

Pour information, joindre :
Robert Linteau (418-886-2960) ou
Gérard Goyer (418-886-2588)



MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

EXTRAIT DE LA LETTRE DE NOMINATION DE L'ABBÉ GILLES RHÉAUME

Par les présentes, je suis heureux de vous nommer pasteur des paroisses de **Saint-Agapit, Sainte-Agathe, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Saint-Gilles et Saint-Octave-de-Dosquet**, à titre de **CURÉ**, pour six ans, jusqu'au 31 juillet 2014. Vous exercerez cette responsabilité dans la solidarité avec les autres membres de l'équipe pastorale.

En solidarité avec la mission diocésaine, votre ministère sera accompli en union d'esprit et de cœur avec le pasteur de ce diocèse, le vicaire épiscopal et les diverses instances de votre région pastorale. Vous serez soucieux d'y associer le plus grand nombre possible de fidèles, les interpellant au nom de leur baptême et des dons particuliers qu'ils ont reçus de l'Esprit.

Je me réjouis de pouvoir compter sur votre engagement. Que le Seigneur vous garde ancré dans la foi, ferme dans l'espérance et rayonnant de charité.

Donné à Québec, le 12 juin 2008.

Cardinal Marc Ouellet, archevêque de Québec.

Nouvelle nomination de l'abbé Jean Amyot

Chers paroissiens et paroissiennes de l'Unité pastorale des seigneureries, vous n'êtes pas sans savoir que j'ai été mandaté pour une nouvelle charge pastorale. En effet, le 23 mai dernier, je recevais de l'archevêque de Québec ma nomination comme pasteur des paroisses Sainte-Anastasia (Lyster), Saint-Athanase (Inverness), Saint-Edmond (Val-Alain) et Sainte-Julie (Laurierville), à titre de curé.

Avant de vous quitter, je tiens à vous remercier sincèrement de l'accueil reçu il y a six ans et de tout le soutien que vous m'avez donné tout au long de ces années dans l'exercice de mon ministère comme prêtre. J'ai grandement apprécié partager la mission en collaboration avec les membres de l'équipe pastorale, le personnel de soutien de chacune des communautés chrétiennes de l'Unité ainsi qu'avec tous ceux et celles qui, de quelque façon que ce soit, se sont engagés au nom de leur baptême. Enfin, je garderai un bon souvenir de mon passage parmi vous. Je vous demande de prier pour moi et je m'engage, moi aussi, à vous porter dans mon humble prière. Que le Seigneur vous bénisse et qu'il vous comble de paix et de joie.

Jean Amyot, prêtre

UNITÉ PASTORALE DES SEIGNEURIES

Préparation des enfants Premier Pardon et Première Communion

Comme vous le savez, l'enseignement religieux catholique a été aboli le 30 juin 2008 dans les écoles. Cela implique bien des changements. Votre communauté chrétienne a la responsabilité de vous aider dans l'éducation de la foi de votre enfant.

Des parcours catéchétiques en paroisse ont été mis en place pour faire face à ce nouveau défi. Dorénavant, pour le Premier Pardon et la Première Communion, les jeunes devront obligatoirement avoir suivi un parcours catéchétique. Afin d'aider tout le monde à mieux comprendre la situation et pour répondre à vos questions, il y aura des rencontres d'information pour les parents (sans les enfants). Si vous avez un enfant âgé de 8 ans (au 1^{er} octobre 2008) et que vous désirez l'inscrire à la préparation de ces deux rencontres d'information, celles-ci se tiendront dans les paroisses suivantes :

- ♦ **Saint-Apollinaire, le 28 septembre 2008 à 19 h, à la sacristie;**
- ♦ Saint-Agapit, le 29 septembre à 19 h, à la sacristie.

Vous pouvez vous inscrire à l'une ou l'autre de ces rencontres en téléphonant au secrétariat de la paroisse : **Saint-Antoine-de-Tilly, 418-886-2513.**
Lundi et mercredi 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h.

Richard Drouin, animateur de pastorale
Céline Savoie, s.s.c.m. responsable de l'Initiation à la vie chrétienne



MAISON DE LA FAMILLE

La Maison reprend son horaire régulier. Elle sera donc ouverte du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 20 h.

Groupe et Partage

Comment enrichir sa vie, conquérir sa liberté intérieure, devenir l'artisan de sa vie. C'est une démarche à la fois simple et compliquée, facile et douloureuse, mais c'est une belle motivation de croissance et de libération pour un plus grand bonheur et une ouverture aux autres. Durée de cinq semaines, **début le mardi 7 octobre, de 19 h à 21 h** à la Maison de la famille. Inscription : 418-881-3486, c'est gratuit.

Y'a personne de parfait (Y'APP)

Pour les parents d'enfant d'âge préscolaire se questionnant sur le développement, la discipline, les habiletés sociales...
Début : le mercredi 22 octobre, de 19 h à 21 h, à la Maison de la famille.
Inscription : 418-881-3486, c'est gratuit.

Café-Brioche - Dimanche 19 octobre

Bien vivre sa retraite et vieillir heureux!

La retraite peut être un beau moment de la vie tant personnel que familial... si on le veut.

Conférencier, M. Roger Thériault, animateur à l'Université Laval.

Invitation de 11 h à 13 h et c'est gratuit.

Inscription : 418-881-3486.

Les rencontres AG²P

Le 1^{er} octobre prochain, nous reprendrons nos rencontres : « Appartenance, goût, gestion, passion » à la Maison de la famille de Lotbinière. De 17 h 30 à 19 h 30, nous poursuivons notre recherche de sens, le petit moteur de nos actions. Pour les bénévoles et amis et amies de la Maison, **inscription au 418-881-3486.**

Mobilisation de la Vision Pro-Parents

Avec le conseil municipal et les leaders du milieu, une démarche de consultation a été réalisée à Saint-Gilles et Sainte-Croix pour connaître les besoins des familles. À l'automne, nous irons à Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Saint-Agapit... **Notre objectif** est de rejoindre **neuf municipalités** d'ici avril 2009.



Les Centres de jour Familles de Lotbinière

Ateliers pour parents et enfants 0-5 ans

- Sainte-Croix : tous les jeudis à partir du 25 septembre.
- Saint-Apollinaire : tous les vendredis à partir du 26 septembre.

Pour inscription ou information :

**Maison de la famille de Lotbinière,
du lundi au vendredi de 9 h à 20 h,
demandez Judith Paquet, 418-881-3486.**

Trait d'union

Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Prochaine parution : 23 octobre 2008
Date de tombée des articles : 16 octobre 2008
Coordination et rédaction : Lucie Brunet
Révision des textes : Gérard Goyer

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

3870, chemin de Tilly, C.P. 10

Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0

Téléphone : 418-886-2441

Télécopieur : 418-886-2075

Courriel : saint-antoine@globetrotter.net

Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau : du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h